



Ste Marguerite de Pornichet, le 18 décembre 2018

**« OPERATION FLASH »
CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN
PROSIMAR 2018-2019**

Chère adhérente, cher adhérent,

Depuis plusieurs années nous essayons de sensibiliser les pouvoirs publics et les maires de la Presqu'île pour une action collective contre ce fléau des chenilles processionnaires du pin, qui est un sujet de santé publique.

Devant la contamination croissante chaque année depuis 2011, date du dernier épandage aérien, pouvons-nous nous contenter d'interpeler les maires de La Baule, Pornichet et St Nazaire sans montrer l'exemple de notre implication ? Nous avons distribué des nichoirs à mésange et des pièges à phéromones : combien d'entre nous les ont mis en place et entretenus ?

Malgré quelques descentes de chenilles en Novembre, nous lançons cet hiver une opération collective d'échenillage, pour laquelle nous avons besoin d'une forte mobilisation de nos adhérents concernés et impactés. La participation financière est particulièrement réduite pour chacun dans cette opération « FLASH » : pour rendre cette opération accessible à tous, PROSIMAR prend à sa charge tous les forfaits déplacements du prestataire, et a négocié des prix collectifs. Seul, le coût marginal est demandé aux particuliers.

Le bulletin de participation ci-joint vous explique l'opération : renvoyez votre engagement signé **avant le 31 Décembre 2018**. Pour lancer cette opération « FLASH », ***le nombre minimum de participants (c'est-à-dire de propriétés à traiter) devra être supérieur à 20, et nous visons 50 !*** Dans ces conditions, le coût par nid échenillé pour un adhérent serait de 6 ou 7€ TTC.

Nous comptons sur vous pour réussir cette opération.

Amicales salutations

Alain DORÉ

Président



**OPERATION CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN
PROSIMAR 2018-2019**

A retourner par courrier postal, ou mieux par courrier électronique à info@prosimar.org
avant le 31 décembre. A défaut, téléphoner au 06 8020 3840.

Nom / Prénom de l'adhérent :
Adresse du terrain à Ste Marguerite :

INFORMATIONS :

Moyen d'accès (fermeture, clé, personne de confiance...):

Nombre indicatif de pins à traiter :

Nombre indicatif global de nids présents :

Option : cocher la case pour choisir cette option

dans le cas où des nids ne pourraient être éliminés, je demande la pose sur l'arbre concerné d'un éco-piège circulaire **dans la limite d'un nombre maximum deunités**

<i>Prix TTC</i>	Prix normal	Prix PROSIMAR
Forfait de déplacement	75 €	0 €
Participation par nid détruit	10 €	6 ou 7 € selon nombre de participants
Option : Eco-piège circulaire	85 €	De 75 à 82 € selon nombre de participants

Je m'engage à rembourser PROSIMAR du montant des frais correspondant sur ma propriété au nombre de nids détruits et/ou du nombre d'éco-piège posés, constatés par un représentant de PROSIMAR pendant l'opération.

Date :

Signature :

Nota : l'opération serait menée courant janvier